

Procès verbal de l'Assemblée Générale double du 14 mai 2011 à Yverdon

La liste des présents est disponible au Secrétariat. 81 personnes étaient présentes.

Yves Ferrari, président des Verts vaudois, ouvre la séance et remercie chacun-e de sa présence. Il salue aussi la présence de Cesla Amarelle, Présidente du Parti socialiste vaudois.

(1) AG ORDINAIRE

Point 1

Mot de bienvenue de la section du Nord vaudois

Carmen Tanner, cheffe de groupe des conseillers communaux d'Yverdon, accueille les membres présent-e-s. Elle remplace au pied levé celui qui devait faire ce discours. La section est grande, plutôt agricole et rurale, ce qui est un vrai challenge pour les Verts. 2 député-e-s sont au Grand Conseil pour la section. La section a 2 groupes assez actifs, à Orbe et Yverdon (une quinzaine de conseillers communaux et un municipal). A Yverdon, le groupe du conseil communal est très jeune et féminin. On dit des Verts à Yverdon qu'ils sont influents.

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et du PV de l'AG ordinaire du 19 mai 2010

Annonce d'un divers.

L'ordre du jour et le PV sont adoptés, avec remerciements à son auteure.

Point 3

Désignation des scrutateurs

Ximena Kaiser-Morris et Jean-Yves Pidoux sont désignés scrutateurs.

Point 4

Partie statutaire

4a) Comptes 2010 et budget 2011 et rapport des vérificateurs de compte

Alberto Mocchi présente les comptes et le budget.

La situation est particulière car Marco Engheben a tenu els comptes jusqu'en mars 2011 et Alberto les présente, bien qu'il ne les ait pas préparés. Le Bureau remercie encore une fois Marco pour son travail, d'ailleurs.

COMPTE

Bilan : 17'...

Charges constatées d'avance : premiers frais pour les Communales.

Au 31 décembre 2011, il restera 178'000.- pour les élections Cantonales.

Charges : nous en avons eu beaucoup moins que ce qui avait été budgété (près de 24'000.- en moins).

Produits : un peu moins qu'envisagé (6'700.- en moins).

BUDGET

3 juges de plus donc plus de rentrées prévues

Charges : cela explose car nous sommes en année électorale (avec 2 échéances d'un coup).

Frais de personnel : une nouvelle comptable et une nouvelle coordinatrice des sections (et de campagne pour les Communales).

RAPPORT DES VERIFICATEURS :

Michel Curchod présente le rapport.

Remerciements à Marco qui part en laissant des comptes extrêmement bien tenus et à jour. Alberto, le nouveau trésorier, sera aidé par la nouvelle comptable, Nancy Mingard.

Toutes les questions posées par les vérificateurs ayant trouvé réponse, il demande de donner décharge.

Il faudrait toutefois établir un contrat clair concernant les rétrocessions avec les élu-e-s afin de ne pas ensuite avoir de mauvaise surprise (un juge par exemple rétrocède moins car il trouve il semble que ce soit trop cher). A noter, néanmoins, que la plupart des membres et élu-e-s font le plus souvent preuve d'une grande générosité dans le paiement de leurs contributions ou dons.

Question

-La rétrocession demandée aux élu-e-s nationaux est toujours la même depuis le début, il faudrait aussi réévaluer cela.

Cela va être abordé en Bureau et une proposition sera faite au comité, puis en AG. Le Bureau réfléchit aussi au cas des jeunes que nous envoyons maintenant à Berne comme conseillère nationale ou conseiller national et qui se met dans une situation risquée en début de carrière. Cela devrait aussi faire l'objet de mesures spécifiques.

4b) Fixation de la cotisation cantonale 2011

Proposition : pas de changement (pour rappel : en 2010, 10.- par cotisation perçue, 5.- par cotisation réduite).

➔ Proposition acceptée à l'unanimité, moins une abstention.

4c) Discussion des rapports 2010-2011 du Bureau, du conseiller d'Etat, du groupe du Grand Conseil et des Conseillers nationaux et du Conseiller aux Etats.

Luc Recordon, Christian van Singer et François Marthaler sont retardés donc ils ne pourront pas répondre aux questions malheureusement.

Bureau

De plus en plus d'engagements et de personnes travaillant, en arrière-plan, pour que les Verts fonctionnent au mieux. Actuellement, 4 personnes sont engagées :

-France comme secrétaire générale

Frédéric, comme secrétaire administratif

-Carmen Tanner, comme coordinatrice des sections

-Nancy Mingard comme comptable car Marco avait été franchement exploité au vu de tout le travail qu'il a accompli bénévolement.

-Léonore Porchet pour le secrétariat des Verts lausannois (payé par les Lausannois)

-Graphiste

-Femme de ménage

Afin de gérer les affaires courantes le Bureau a organisé, entre mai 2010 et mai 2011 :

- 23 séances de Bureau (pour un total de 49 heures) + séances de délégation
- 9 comités élargis
- 4 rencontres avec le Conseiller d'Etat François Marthaler
- 4 conférences des président-e-s des sections
- 2 conférences des municipaux Verts
- assuré le suivi de 13 réponses à consultation grâce aux différents GT
- 2 assemblées générales extraordinaires (sur les éoliennes et les élections nationales)
- 1 assemblée générale ordinaire.

Excellent travail fait pour les élections communales où nous avons progressé à tous les niveaux.

| | 2006 | 2011 | Différence |
|---|------|------|------------|
| Nombre de listes pour les Conseils communaux dans les communes connaissant le système proportionnel | 12 | 19 | + 58 % |
| Nombre de personnes candidates sur ces listes | 182 | 289 | + 59 % |
| Nombre de personnes élues dans ces Conseils communaux | 135 | 200 | + 48 % |
| Nombre de personnes candidates pour les Municipalité dans ces communes | 9 | 19 | + 111 % |
| Pourcentage de femmes candidates | 22 % | 53 % | + 31% |
| Nombre de personnes élues avant le second tour | 1 | 6 | + 600 % |

| | | | |
|--|--------|--------|---------|
| Nombre de personnes élues à l'issue du second tour | 8 | 11 | + 38 % |
| Nombre de personnes élues à la syndiculture | 1 | 2 | + 100 % |
| Pourcentage de femmes élues | 12,5 % | 45,5 % | + 33 % |

Autre objet important pour l'année : résolution de la question éoliennes avec, comme résultat, la mise au point d'un papier de position, adopté en AG.

Grand Conseil

24 député-e-s. Jusqu'en août 2010, sandrine Bavaud a excellemment dirigé le groupe. Elle a alors passé la direction de manière très class et fair play à Béatrice.

Le 3 mai dernier, le groupe a accueilli un nouveau membre, Fabrice de Icco, qui remplace Marianne Savary, élue à la syndiculture d'Yverdon.

Philippe Martinet remplace, quant à lui, Béatrice au Bureau du Grand Conseil.

Anne Décosterd, vice-présidente du Comité des visiteurs de prison. Catherine Roulet préside désormais la Commission de la santé.

Les député-e-s verts sont intervenus de très nombreuses fois et pas seulement sur des thèmes environnementaux. Immense activité. On trouve sur le site du Grand Conseil toutes les interventions déposées par des député-e-s donc il est possible d'aller le consulter pour plus de détails.

C'est grâce aux Verts que le peuple vaudois s'est prononcé dans les urnes sur la centrale de Mühleberg et cela fut un beau succès.

L'intervention « Pour une journée sans viande et sans poisson » a beaucoup fait parler d'elle.

Une intervention sur le Mont-Tendre a aussi fait reculer l'armée...ce qui n'est pas rien !

Actuellement, discussion sur la loi scolaire. Ce sera le thème d'un Comité en juin 2011.

Le contexte est difficile, les élections étant d'actualité.

Initiative constitutionnelle déposée aussi avec les Socialistes pour modifier le mode de scrutin des conseils communaux (pour introduire la proportionnelle dans les communes de plus de 3'000 habitants).

Vifs remerciements aux groupes thématiques qui font un travail immense et qui permettent aux député-e-s d'avancer des idées et de mieux les défendre ensuite donc avis à celles et ceux qui ne font pas encore partie d'un de ces groupes de se renseigner car nous avons tous des compétences à mettre au service des Idées vertes.

Conseil national et Conseil des Etats

Adèle présente le rapport préparé par Luc.

Quelques thèmes-clé :

-au niveau du Conseil national, action surtout en lien avec les commissions donc Daniel sur les transports, le financement des infrastructures ; Christian sur la loi sur le CO2 et sur la problématique de l'après-Kyoto et la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ; Adèle sur la promotion de l'économie verte et les dossiers agricoles (paiements directs et accords de libre-échange avec l'Europe, notamment).

-au Conseil des Etats, activités plus larges car chambre moins spécialisée. Engagement de Luc surtout contre l'antenne du Mont-Tendre, pour le maintien du haras national et sur le dossier des assurances sociales.

Possibilité de trouver toutes les interventions déposées sur le reste du Parlement suisse, ainsi que les textes des interventions orales en plénum des élu-e-s.

4d) Adoption des rapports

➔ Les rapports sont adoptés à l'unanimité.

4e) Nomination des vérificateurs des comptes

Nomination des 2 prochains vérificateurs de compte. Cela fait déjà 4 années que Michel Curchod officie et donc il y aurait un tournus tous les 2 ans.

François Huguenet accepte d'être le premier vérificateur ; Danièle Petoud-Leuba la 2ème.

Election d'un suppléant: Vincent Rossi se présente.

→ Ils sont élu-e-s à l'unanimité.

4f) Elections internes

Présidence

Alessandra présente l'élection à la présidence : Yves Ferrari se représente pour la Présidence (il est conseiller communal à Lausanne, député au Grand Conseil et Président depuis 2 ans) ; Béatrice Métraux (syndique de Bottens demain normalement, députée et cheffe de groupe des député-e-s, membre du Bureau) et Laurent Rebeaud (récemment élu au conseil communal de Lausanne et membre du Bureau depuis longtemps) se représentent pour la vice-présidence.

→ Ils sont élu-e-s par acclamation.

Bureau

Tous les membres se représentent (soit Alessandra Silauri (conseillère communale à Lutry et candidate à la Municipalité récemment, poste manqué de justesse et députée au Grand Conseil), Vinciane Frund (au Bureau depuis une année), Raphaël Mahaim (récemment élu au conseil communal de Morges et député au Grand Conseil, ancien coprésident de la section de Morges), Alberto Mocchi (trésorier depuis le 1^{er} avril)).

Yves demande si d'autres personnes sont candidates au Bureau. Ce n'est pas le cas.

→ Le Bureau est élu en bloc par acclamations.

Comité

15 personnes se présentent au Comité vaudois (8 femmes et 7 hommes). Christian de Trey se porte également candidat pour atteindre la parité exacte.

2 remarques : Anne-Catherine appartient à la section de la Riviera et Roland ne fait plus partie du Comité des Verts lausannois-e-s.

→ Toutes les candidatures sont acceptées par acclamations.

Point 5

Modifications statutaires

(a) Proposition du Bureau : Délégué-e-s vaudois-es

La communication n'est pas toujours facile entre les Verts vaudois et les Verts suisses donc, pour faciliter ceci, la direction des Verts suisses suggèrent qu'un-e membre de la Direction soit délégué-e. En outre, il est aussi proposé que les délégué-e-s soient réélu-e-s chaque année comme pour les membres du Bureau, du comité, etc. car c'est un poste exigeant et cela assure un roulement aussi au niveau des responsabilités.

Discussion

-Clément Tolusso, actuel délégué, trouve délicat que seul-e un-e des délégué-e-s soit membre du Bureau. Car ce sera aussi toujours soit l'homme, soit la femme qui sera du Bureau et cela ne pourra pas alterner. Le niveau d'information serait aussi différent si seul-e l'un-e des délégué-e-s est membre du Bureau et l'autre juste membre des Verts.

Si 2 membres du Bureau devaient être délégué-e-s, cela ne serait pas faisable en termes de charges. Les membres actuels ne pensent pas ça faisable.

-3 personnes seront élues chaque année mais comment respecter la parité avec 3 personnes ?

La parité concernerait les deux délégué-e-s et non la ou le suppléant-e.

-N'irait-on pas vers une centralisation supplémentaire ainsi ?

Il ne s'agit pas de monopoliser le pouvoir mais de faciliter la communication et 2 membres resteraient nommé-e-s par l'AG.

-Il suffirait que la ou le 2^{ème} délégué-e soit invité aux séances de Bureau lorsqu'il est question de sa fonction plutôt que de rajouter du travail à un-e second-e membre du Bureau. Voire même donner le statut de membre du Bureau à la 2^{ème} personne (mais les statuts ne permettent actuellement pas d'avoir plus de 7 membres au Bureau). C'est bien l'idée du Bureau d'ailleurs d'inviter le 2^{ème} délégué-e à ses séances lorsque c'est nécessaire.

-Paul-Henri Marguet a toujours été inclus dans les Emails au sujet du rôle des délégué-e-s et salue cette information donnée en suffisance.

-Adèle comme membre de la Direction des Verts suisses intervient pour souligner que le Bureau des Verts suisses représente les cantons et que les décisions doivent soudain être prises rapidement et

il faut donc que les délégué-e-s soient des personnes au fait des affaires cantonales pour améliorer le délai de réaction.

-Clément Tolusso propose de modifier les statuts pour augmenter le nombre de membres du Bureau à 8 ou 9 et ainsi avoir les délégué-e-s comme membres de cet organe de direction.

-Il serait souhaitable donc que la ou le second-e délégué-e soit invité-e au Bureau régulièrement afin d'améliorer sa « formation ».

- ➔ L'Assemblée vote en faveur de la modification avec 1 refus et 5 abstentions
- ➔ Le Bureau réfléchira à une modification des statuts pour agrandir le Bureau

(b) Proposition Pierre Santschi&Co : Promotion et participation de la relève

Pierre Santschi présente la réflexion derrière la proposition d'amendement de son groupe. Il s'agit d'encourager les nouveaux et les nouvelles qui n'osent pas forcément parler de les inciter à participer.

Discussion

-Si nous voulons bloquer tout travail chez les Verts, alors il faut voter cette proposition.

-Si la proposition concerne aussi les Groupes thématiques et autres ce sera infaisable.

Ce n'est pas le cas.

-Il serait bien de tester cela et de voir ce que cela donne.

-Combien de groupes de travail seraient concernés ici ? Combien de groupes le Bureau nomme-t-il ? Il faudrait déjà d'abord définir ce qu'est un groupe de travail car tout repose sur ce qu'est un groupe de travail (groupe des conseillers communaux ? groupe des Municipaux ?) ! Et que se passe-t-il s'il n'est pas possible de trouver ce 50% de gens qui n'ont aucun mandat, cela interdirait-il au groupe de travail d'exister ?

Seraient concernés uniquement les groupes nommés par le Bureau directement.

-Qui dans cette salle n'a pas de mandat électif ? (Seule 5 mains se lèvent dans la salle !)

Cela montre bien que nous dérivons vers un parti très égalitaire !

-Pierre propose un amendement disant « **si possible** au moins 50% » pour atténuer la difficulté et ne pas empêcher tout travail.

-Il s'agit de faire en sorte que les nouveaux soient invité-e-s mais aussi encouragé-e-s. Il faudrait viser les gens qui n'ont pas encore pu obtenir un mandat et pas celles et ceux qui n'en ont plus !

-Important de se poser cette question de la relève et d'ailleurs les président-e-s et responsables se la posent déjà. Mais il faudrait se donner le temps de la réflexion et de la faire globalement, sans se limiter aux groupes ad hoc mais réfléchir à tout ce qui pourrait être proposé aux nouvelles et nouveaux. Les quotas ne sont jamais bienvenus par ailleurs car ils bloquent sans rien offrir.

-Ce n'est pas en changeant les statuts que l'on change les choses. Il faut plutôt une réflexion de fond, sans poser de carcan qui serait contre-productif mais en demandant au Bureau de réfléchir à la contribution possible des non-élu-e-s.

-Si le Bureau recommande le rejet de cette proposition c'est parce que cela alourdira trop els statuts et qu'il y a déjà un souci du Bureau de promouvoir la relève. Le problème se poserait si les groupes thématiques empêchaient les nouvelles et les nouveaux à venir y participer. Le problème est un problème de fidélisation mais non de blocage dans l'accès. Les tâches de promotion de la relève sont déjà prises en compte par le Bureau et la seule chose apportée par la proposition était le 50% imposé mais si maintenant c'est nuancé par un « si possible » alors la proposition tombe et est d'autant moins pertinente.

- ➔ L'assemblée refuse l'entrée en matière par 49 voix contre, contre 18 voix en faveur et 6 abstentions.
- ➔ Le Bureau convoquera la conférence des président-e-s de section pour réfléchir à la relève et essayer de faire des propositions en vue de la prochaine assemblée générale. Pierre reste à disposition pour expliquer son point de vue aux président-e-s.

La séance est suspendue à 16h10. Une pause de 20 minutes à lieu avant le début de l'AG extraordinaire consacrée aux Fédérales 2011.

(2) AG EXTRAORDINAIRE

La liste des présents est disponible au Secrétariat. 97 personnes étaient présentes.

-Adoption de l'OJ : l'OJ est adopté.

1. Élection du Bureau électoral

Roland Ostermann a accepté de présider le bureau électoral. Il a besoin de 8 scrutateurs. Sont choisis : Olivier Blanc, Tinetta Maystre, Daniel Brélaz, Yannick, Sylvie, Sabine, Anne Berguerand et Richard Golay.

2. Programme vaudois pour les élections fédérales

Reflète le vaudois du programme national, soumis une 1^{ère} fois en Comité puis soumis pour amendements à tous les membres des Verts vaudois.

Amendements (voir Power Point annexé)

Slide 1

Proposition de changer le titre retirée

Slide 2

Sous-amendement : souci non, mettre objectif mais garder vivable → compromis accepté !

Slide 3

Proposition acceptée

Slide 4

Amendement retiré, avec regret.

Slide 5

Amendement alternatif retenu.

Slide 6

Pierre retire son amendement. L'amendement alternatif accepté.

Slide 7

Amendement Santschi retiré donc on en reste au texte original.

Slide 8

-Amendement accepté.

-Il serait bien que le nucléaire soit condamné mais mieux vaut rester prudents.

Sous-amendement : ce n'est pas la technologie en tant que telle que nous combattons avant tout. Donc il vaudrait mieux parler « du nucléaire » tout simplement : « Le nucléaire est dépassé ».

Sous-amendement 2 : « dépassé et inacceptable »

Autre proposition : « L'énergie nucléaire est dépassée ».

Autre proposition : « nuisible ».

Ou : « Les risques que présentent l'énergie nucléaire ne sont ni maîtrisés ».

La dernière proposition est acceptée.

-Les Verts aimeraient sortir du nucléaire le plus vite possible mais le temps qu'on lance l'initiative, 2024 voudrait dire arrêter les centrales en 10 ans...ce qui semblerait difficile avec la couleur politique actuelle et sans développer d'autres technologies que nous n'aimons pas trop non plus (ex. gaz, etc.). Là, cela laisserait 15 ans, mais important de mentionner le « au plus tard » car, si des impératifs de sécurité devaient l'exiger, cela devrait pouvoir être fait avant. Modifier aussi le délai de sécurité de 40 à 45 ans.

Amendement accepté.

Slide 10

Tirets qui s'ajouteraient au 2^{ème} tiret donc ce seraient des 2 bis et 2 ter.

Proposition de tarifs énergétiques progressifs selon la consommation :

-sujet complexe qui empiète sur les compétences communales notamment

-le gaz ne serait alors possible que pour les petites villas et non pour les bâtiments. Le dossier est complexe et plusieurs lois internationales empêchent cela dans les faits.

-En fait tout le monde semble d'accord sur le fond mais ça n'est pas réalisable prochainement.

- ➔ Vote : les membres votent contre la proposition Santschi par 46 voix contre 32 et 6 abstentions.

Proposition n°2 : pourquoi ce chiffre ? Sur le fond, à la limite, ok, mais sans chiffre. Les yoghourts sont aussi des produits manufacturés ! L'idée de l'obsolescence programmée devrait quand même être prise en compte, en revenant à cela sous 1.3. par ex. En cas d'échange d'un appareil abîmé contre quelque chose de neuf, on n'a pas avancé dans la durabilité des objets.

La proposition est refusée. Mais y revenir sous 1.3. alors.

Slide 11

Amendement accepté.

- ➔ MOTION d'ORDRE : demande que l'AG cesse de débattre et confie au Bureau la tâche de mieux rédiger, en collaboration avec celles et ceux qui ont déposé un amendement, bien sûr. Demande aussi que toute personne intéressée puisse se joindre au groupe.
- ➔ L'AG vote en sur la motion d'ordre par 31 voix contre 31 et le Président tranche donc en défaveur de la motion d'ordre ; le débat continue donc.

Slide 12

Amendement alternatif du Bureau accepté.

Sous amendement : « mise en œuvre » et non « développement » → cela sera tenu compte pour le tract.

Slide 13

2 amendements acceptés.

- ➔ Proposition : tous les amendements déjà acceptés par le Bureau ne sont pas discutés mais adoptés d'office !

Slide 14

Amendement refusé.

Slide 15

Une modification a déjà été faite au chapitre 2.3. suite au comité où la même demande avait déjà été faite.

Proposition de citer les exemples de Nicolas à cet endroit. OK ... mais Nicolas tient à la mention du principe de précaution. Mais le problème de toute énumération est que l'on oublie toujours certains points. → Proposition de supprimer la parenthèse et de modifier « technologies » par « techniques ».

Amendement modifié accepté.

Slide 16

-Amendement de style accepté

-2^{ème} amendement refusé.

Slide 17

-Swissness: c'est le terme de la loi, dans les débats fédéraux, les médias en parlent d'ailleurs beaucoup.

Le sens du mot sera mis entre parenthèses.

-2^{ème} amendement refuse. Avec regrets de Pierre que nous soyons si jargonneux.

Slide 18

-1^{er} amendement accepté.

-2 amendements suivants acceptés.

Slide 19

« ...la réduction de la surface de zone à bâtir, amplement suffisant ... ».

Amendement retiré.

Slide 20

-1^{er} amendement accepté

-2^{ème} amendement : accepté.

- ➔ MOTION d'ORDRE pour passer à l'élection au Conseil des Etats avant de terminer cette discussion. La motion d'ordre est acceptée ; la discussion est donc suspendue.

3. Conseil des Etats

Yves Ferrari salue la présence de la Présidente du PS vaudois ainsi que de la Conseillère aux Etats du PS, Géraldine Savary

Luc Recordon se présente à sa succession. Il est élu par acclamations !

Luc remercie l'assemblée de l'accueil et souhaite la bienvenue à sa coéquipière Géraldine. Il y a 4 ans, Luc et Géraldine partaient en challenger, voulaient créer la surprise et n'étaient crédités que de peu de chances. Aujourd'hui, la situation est entièrement nouvelle car ils bénéficient de la prime au sortant-e-s. Nous sommes dans une situation politique où l'on ne juge plus des résultats des élections pour ce qu'ils sont mais en fonction des attentes médiatiques et des assemblées politiques. C'est un danger considérable pour ces 2 candidat-e-s car ils risquent de susciter des attentes démesurées face à une élection qui verra une myriade de candidat-e-s, qui aura un effet dispersant. Donc, il est hautement improbable que les 2 soient élu-e-s au 1^{er} tour le 25 octobre. Il faudra donc que els militant-e-s de chaque côté soient prêt-e-s à accompagner els candidat-e-s jusqu'au 13 novembre. L'actualité réserve toujours des surprises donc il faut rester vigilant-e-s donc Luc tient à doucher les enthousiastes. La fête est prévue pour le 13 novembre au soir et pas avant ! Ceci dit, côté bilan, Géraldine et Luc ont beaucoup travaillé en équipe. Au Conseil des Etats, tout se passe par petites équipes et donc sur pas mal de sujets, ils ont travaillé ensemble, qu'ils 'agissaient d'objets d'importance pour le canton où dont le contenu les réunissait. Pour le haras d'Avenches, par exemples, ils réagirent extrêmement rapidement. Idem pour la lutte en faveur des gens du spectacle (amélioration des indemnités de chômage). Les 2 sont complémentaires et on peut se demander quand même si la Droite n'avait pas raison quand elle disait qu'aux Etats, il ne faut pas que les 2 voix s'annulent. Les Etats ont un net besoin de présence socialiste et verte, qui n'est actuellement pas très grande (8 sièges socialistes et 2 verts seulement).

Nous devons maintenant choisir de partir, oui ou non, sur liste commune.

Yves Ferrari invite donc Géraldine Savary à dire quelques mots.

Géraldine remercie de l'accueil. Géraldine et Luc se réjouissent de repartir ensemble car les Socialistes et les verts partagent des valeurs communes qui doivent être entendues et représentées au conseil des Etats. De plus, après 4 ans de législature avec Luc, Géraldine s'est rendue compte combien il est agréable de travailler avec lui, sans aucune rivalité, chacun-e prend soin de l'autre. En termes de représentation du canton, on pourrait se demander s'il est juste d'avoir un Vert et une Socialiste. Aucun vote ne fut contre l'intérêt du Canton. Et plusieurs votes sont passés à 1 voix près donc la présence des 2 est importante. Donc, c'est dans l'intérêt du Canton et de sa population d'avoir cette représentation socialiste-verte à Berne. C'est le seul canton à avoir cette représentation et elle est juste, et nécessaire. Alors que l'UDC, par exemple, essaie de discréditer cette chambre avec d'énormes moyens, Géraldine et Luc ne seront pas trop de 2 pour essayer de faire contrepoids. Géraldine compte sur les Verts et les Socialistes pour se mobiliser. Lors des Communales, l'association s'est très bien passée. Lors des Cantonales, les Verts et Socialistes espèrent aussi conquérir une majorité.

Yves demande à l'assemblée si les membres sont d'accord à ce qu'ils fassent liste commune dès le premier tour. C'est accepté à l'unanimité !

Yves demande ensuite si l'on revient au programme ou si on passe à l'élection pour le National → décision de passer aux élections pour le Conseil national !

4. Conseil national

- Information des Jeunes Vert-e-s

Alberto Mocchi prend la parole pour annoncer que les Jeunes Verts vaudois vont lancer une liste qui sera bien sûr sous-apparentée aux Verts vaudois. C'est pourquoi le Bureau n'a pas jugé nécessaire de prendre le critère de l'âge comme critère-clé pour la liste verte.

Le Bureau des Verts vaudois remercie les Jeunes Verts de lancer cette liste.

- Présentation et vote sur divers principes pour former les listes

1. *Avoir une liste représentée à part égale d'hommes et de femmes*

Pierre Santschi déplore néanmoins que cela soit un quota discriminatoire qui va écarter des gens de la liste et il propose donc la possibilité de lancer plus qu'1 liste.

→ Discussion sur 1 ou plusieurs listes

-Il serait dommage effectivement de décourager des gens partant-e-s

-Avoir plusieurs listes semble défavorable en termes d'électorat et de résultat

→ Vote de l'assemblée : l'assemblée est contre le fait d'avoir plusieurs listes par 2 voix pour et la majorité en défaveur.

→ L'assemblée vote à la majorité pour une liste avec 9 femmes et 9 hommes

2. *Liste zébrée*

→ L'assemblée vote à la majorité en faveur.

3. *Luc en tête de liste au National*

→ L'assemblée vote à la majorité en faveur.

4. *Sortant-e-s juste après Luc*

→ L'assemblée vote à la majorité en faveur.

→ La liste sera donc : Luc, Adèle, Christian, femme, homme, etc.,

5. *Votes*

En 2 tours, pour les candidat-e-s et ensuite la place sur la liste

→ L'assemblée vote à la majorité en faveur.

- Présentation de chaque candidat-e au Conseil national

Les candidat-e-s se présentent dans l'ordre suivant (par ordre alphabétique, les femmes avant les hommes ; cf. slides annexées pour quelques informations de base) :

-Anne Baehler-Bech

-Sandrine Bavaud

-Joana Borrego

-Vinciane Frund

-Claude Nicole Grin

-Susanne Jungclaus Delarze

-Irina Krier

-Martine Lob (absente donc présentée par Anselme Bender)

-Sophie Michaud Gigon

-Hélène Pinto-Lischer

-Carmen Tanner

-Jean-Marc Chollet

-Frédéric Hubleur

-Raphaël Mahaim

-Paul-Henri Marguet

-Cédric Pillonel

-Maurice Reymond

-Clément Tolusso

-Pierre Vitous (absent donc présenté par Tinetta Maystre qui demande le retrait de sa candidature)

-Cédric Zoller

-Jacques Zwahlen

Il s'agissait là des candidat-e-s présenté-e-s par les sections. Yves demande s'il y a d'autres candidat-e-s qui souhaiteraient se manifester ce soir. Pierre Santschi se présente.

Yves mentionne que, comme les membres ont pu le remarquer, Daniel Brélaz ne se représente pas. Il le remercie pour tout le travail accompli.

- Élection des candidat-e-s

Il faut maintenant choisir 8 femmes et 7 hommes.

Yves passer la parole à Roland Ostermann : les listes furent tirées à l'avance. L'assemblée est d'accord de les garder comme préparées et de les amender de manière manuscrite.

Pendant le dépouillement, Olivier Mayor présente en primeur le nouveau site Internet créé par les Verts suisses pour récolter des fonds. Il s'agit du projet Kidonaki. C'est un instrument inédit, encore pas utilisé en Suisse. Il permet de faire des achats durables, tout en bénéficiant à une association, à une cause. C'est le troisième acteur en plus du donateur et du vendeur. LE vendeur renonce donc au prix de sa vente et reverse le prix à un bénéficiaire. L'interface Kidonaki est gratuite. Les Verts suisses ont rejoint ce système. Toute organisation peut s'inscrire, pour autant qu'elle réponde à des critères de développement durable, etc.

Le site est www.kidonaki.ch A gauche se trouvent tous les objets mis en vente, par domaine. Il faut s'inscrire la première fois car les transactions se font en bilatérale donc il faut une relation de confiance entre acheteurs et vendeurs sur ce site d'enchères durables, d'où l'identification. Il y a différentes causes qu'il est possible de soutenir : « Pour une économie verte », « Votez vert au Conseil national », Initiative « Pour sortir de l'atome »...et comme projet-test, il y aura aussi une possibilité de cotiser aussi pour les Verts vaudois ! Chaque candidat-e pourrait aussi récolter des fonds pour la campagne pour les Fédérales en donnant des meubles ou autre chose dont on en se sert plus, tout en donnant l'argent récolté aux Verts.

Un tel site ne peut vivre que si beaucoup de monde s'engage donc Olivier Mayor av faire des présentations comme celle-ci dans tous les cantons où il y a des Vert-e-s afin qu'ensuite les membres en parlent autour d'eux pour atteindre environ 1'000 objets mis en vente d'ici 2-3 mois.

Les associations inscrites à Kidonaki ne paient rien au site mais doivent, en contrepartie, faire la promotion du site dans leurs réseaux et parmi leurs membres.

Perspectives : croissance de la communauté Kidonatrice et positionnement clair comme alternative aux sites d'enchère classique.

Sur la pyramide des dons faits chaque année, le plus de dons faits vont aux enfants et il est très difficile pour les partis de toucher de l'argent mais plus on aura des projets concrets, meilleurs sont les résultats.

➔ Parlez-en autour de vous !

Questions

-*Quelles sont les associations qui peuvent s'inscrire ?* Ce sera à la Direction des Vert-e-s suisses d'autoriser, ou non, els associations intéressées. A priori, si les associations jouent le jeu, personne ne sera refusé ... mais il faudra coller à des critères de développement durable. Il y aura aussi un contrôle ensuite sur les objets mis en vente et donc il sera possible de bloquer presque immédiatement les contenus à caractère injurieux, etc.

-*Avec un site étiqueté « vert », est-ce que ça ne va pas rebuter des associations qui ne veulent pas s'engager pour un parti donné ?* L'idée est bien de créer un outil pour nous mais de le rendre utile ensuite.

Reprise de la discussion du programme pour les Fédérales

Slide sur l'Europe : Pierre Santschi souhaite changer l'Europe de l'extérieur alors que le Bureau avait proposé d'inscrire l'adhésion dans le programme.

L'Union européenne a permis d'éviter des guerres en Europe depuis des décennies et c'est déjà une œuvre d'une extrême utilité écologique en soi.

De l'extérieur, notre influence est tellement nulle que nous nous rajoutons des entraves quand on ne nous les met pas (par exemple dans la loi sur les entraves au commerce, avec le Cassis de Dijon).

Sous-amendement revu par le Bureau : proposition de s'arrêter à « démocratisation » car ensuite nous n'avons aucune leçon à donner et cela fait très prétentieux. D'autant plus si on le fait de l'extérieur.

Le sous-amendement revu par le Bureau est accepté par l'Assemblée à la majorité !

A partir de là, la discussion autour des amendements de forme restants seront menés par le Bureau avec les auteur-e-s concerné-e-s.

Résultats de l'élection au Conseil national :

91 bulletins rentrés valides. 1 voix par personne.

Sont élu-e-s :

-Carmen Tanner 77

-Vinciane Frund 71
-Sophie Michaud Gigon 66
-Anne Baehler Bech 65
-Susanne Jungclaus 59
-Irina Krier 58
-Sandrine Bavaud 57
-Hélène Pinto-Lischer 52

-Raphaël Mahaim 86
-Cédric Pillonel 78
-Clément Tolusso 69
-Jacques Zwahlen 66
Paul-Henri Marguet 64
Jean-Marc Chollet 52
-Frédéric Hubleur 45

Ne sont pas élu-e-s:

-Joana Borrego 50
-Martine Lob 48
-Claude Nicole Grin 40
-Maurice Reymond 26
-Pierre Santschi 19
-Cédric Zoller 17

- Ordre sur la liste

4 scrutateurs supplémentaires sont choisis pour le 2^{ème} dépouillement : Nathalie, Julie, Alberto et Anselme.

Pour chaque nom, un chiffre de 1 (haut de liste) à 7 (bas de liste pour les hommes) ou 8 (bas de liste pour les femmes) est attribué.

Résultats

Femmes :

Vinciane Frund 224
Carmen Tanner 232
Anne Baehler Bech 258
Sandrine bavaud 304
Sophie Michaud Gigon 306
Irina Krier 336
Susanne Jungclaus Delarze 391
Helene Pinto-Lischer 397

Hommes:

Raphaël Mahaim 126
Cédric Pillonel 182
Clément Tolusso 291
Jacques Zwahlen 294
Paul-Henri Marguet 318
Jean-Marc Chollet 338
Frédéric Hubleur 355

La liste est donc la suivante :

1. **Luc Recordon**
2. **Adèle Thorens Goumaz**
3. **Christian van Singer**
4. **Vinciane Frund**
5. **Raphaël Mahaim**
6. **Carmen Tanner**
7. **Cédric Pillonel**
8. **Anne Baehler Bech**
9. **Clément Toluoso**
10. **Sandrine bavaud**
11. **Jacques Zwahlen**
12. **Sophie Michaud Gigon**
13. **Paul-Henri Marguet**
14. **Irina Krier**
15. **Jean-Marc Chollet**
16. **Susanne Jungclaus Delarze**
17. **Frédéric Hubleur**
18. **Helene Pinto-Lischer**

- Apparentements et sous-apparentements

La tâche est déléguée au Bureau.

5. Divers

-Recommandation à aller voir la « Maison d'Ailleurs » à Yverdon ... qui est aussi une expérience folle comme les Vert-e-s !

-Rappel de ne pas rater le souper de soutien des Jeunes Verts qui aura lieu à terme de cette Assemblée.

-Rappel aussi de récolter des signatures pour notre initiative 2Pour une économie verte » car nous ne sommes pas très avancé-e-s sur nos quotas !

-Dimanche prochain : grande manif antinucléaire à Gösgen donc venez-y nombreuses et nombreux ! Des billets collectifs ont été réservés par « Sortir du nucléaire ».

-La présentation sur le gaz de schiste est repoussée au Comité du lundi 20 juin.